



Conseil communal du 10 Janvier 2020

Concerne :conseil de la nuit

Monsieur l'échevin ,

J'en suis convaincu, un des atouts de notre ville est la vie nocturne qu'elle offre à ses habitants.....

En tout cas, à titre personnel, je n'ai jamais eu de difficultés à trouver des endroits de qualité pour refaire le monde ou la fête en soirée...

Si la dynamique verviétoise ne peut pas (encore) être comparée à la vie nocturne liégeoise.....Je souhaite vous présenter une bonne pratique venant de Liège et qui je le pense pourrais être une plus-value aussi pour notre ville.

En effet, depuis le mois de mai 2018, la ville de liège dispose d'un conseil consultatif de la nuit.

Il s'agit d'un organe qui réunit les différents acteurs de la nuit sous la forme d'une plate-forme servant de relais avec la ville et permettant de faire remonter des messages, idées ou problématiques.

Les possibilités d'utilité de cette plate-forme seraient nombreuses pour notre ville. harmonisation des pratiques, gestion des plaintes de certains riverains, organisation conjointe d'événement, travail sur la réduction des risques divers, etc., etc.

Ma question est donc la suivante :

Pouvons -nous acter ce soir votre intérêt pour la mise en place de ce conseil consultatif de la nuit ainsi que sa mise en place dans le courant de l'année 2020 ?

D'avance merci à vous pour la réponse qui je n'en doute pas sera positive

Jean-Sébastien Mahu
Conseiller communal Ecolo à la Ville de Verviers